

SOMMAIRE

1. Le communiqué de presse

2. L'implication des usagers de la route

- ❖ Mieux comprendre les comportements
- ❖ L'appel à contribution sur les réseaux sociaux
- ❖ Les rendez-vous en région

3. Un enjeu de mobilisation

- ❖ FOCUS : Tout savoir sur les passages à niveau
- ❖ FOCUS : Les actions de RFF et de ses partenaires + les innovations
- ❖ FOCUS : Les règles de sécurité à respecter
- ❖ FOCUS : Les radars de franchissement aux passages à niveau
- ❖ FOCUS : Témoignage et exemples d'aménagements

ANNEXES

- ❖ Le rendez-vous presse à Limay (91)
- ❖ Le visuel de la campagne
- ❖ Le site
- ❖ Le questionnaire
- ❖ Les partenaires de l'opération 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 septembre 2013

6^E JOURNÉE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU

Le 24 septembre, Réseau Ferré de France (RFF) organise, avec les soutiens du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie [Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)] et du ministère de l'Intérieur, de la Délégation de la Sécurité et de la circulation routière (DSCR), en collaboration avec les collectivités locales, l'Association Prévention Routière (APR) et la SNCF, une grande journée de mobilisation et de prévention pour la sécurité aux passages à niveau. Lors de cette journée, des actions de sensibilisation seront organisées sur 10 passages à niveau et 2 sites en ville répartis sur le territoire. Ces actions locales sont soutenues par un appel à contribution national, par affichage et sur internet, qui durera trois semaines sur les réseaux sociaux.

Une mobilisation qui porte ses fruits

En France, 99% des accidents qui surviennent lors d'un franchissement de passage à niveau sont la conséquence du non-respect du code de la route ; vitesse d'approche excessive, perte de contrôle du véhicule, passage en chicane lorsque les barrières sont baissées, ou non-respect du panneau « STOP ». En 2012, RFF a recensé près d'une centaine de collisions aux passages à niveau, ayant entraîné 33 décès. Les accidents ont cependant été divisés par deux ces dix dernières années, grâce à la politique d'amélioration et de suppression des passages à niveau menée par RFF, l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi qu'aux campagnes de prévention. Sur les trois dernières années, Réseau Ferré de France a comptabilisé une baisse de 30% de décès par rapport à 2009.

Mieux comprendre les comportements à risque

Cette année, RFF et ses partenaires se sont attelés à mieux comprendre les comportements routiers à risque à l'approche des passages à niveau, à cerner par exemple l'appréhension du temps lorsque les conducteurs attendent à un passage à niveau fermé, à saisir ce qui peut pousser un usager de la route à traverser alors que le feu rouge clignote. Des études comportementales sont régulièrement menées avec les services de l'Etat et la campagne de 2013, sur la base d'un questionnaire, permettra d'adapter les messages de prévention de demain.

Actions de proximité avec les forces de police et de gendarmerie

Depuis 2008, des opérations sur le terrain, menées par les Directions régionales de RFF et de SNCF Infra, sont organisées toute la journée, pour sensibiliser les usagers de la route, sur une dizaine de passages à niveau, avec l'appui de la Police et de la Gendarmerie, des collectivités territoriales et de l'Association de Prévention routière. Les règles de sécurité routière seront rappelées aux usagers de la route. Cette problématique de sécurité a fait l'objet d'une journée mondiale de sécurité routière aux passages à niveau, le 7 mai dernier ; plus de 40 pays ont désormais rejoint la démarche de prévention initiée par Réseau Ferré de France.

**SUR LES RAILS
LE DANGER EST PLUS
RAPIDE QUE VOUS**

JOURNÉE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2013

Contact presse RFF

Matthieu Béjot

+33 6 73 45 85 13 // +33 1 53 94 33 79

Matthieu.bejot@rff.fr

Pour consulter toutes les informations, les vidéos et les dossiers d'information, rendez-vous sur
www.securite-passageaniveau.fr

2. L'IMPLICATION DES USAGERS DE LA ROUTE

a. Mieux comprendre les comportements

Cette campagne implique pour la première fois les usagers de la route, pour les sensibiliser aux dangers de non-respect des règles de sécurité routière aux passages à niveau.

Pour faire vraiment changer les comportements à risque des automobilistes, des cyclistes, des motocyclistes, des piétons, il faut les rendre co-responsables : c'est le pari que font les organisateurs de l'événement en proposant de construire avec les internautes, les messages de sécurité de demain.

A travers l'animation de groupes de travail composés de différentes catégories d'usagers habitués à franchir des passages à niveau : adolescents et adultes, franciliens et provinciaux, piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, conducteurs de poids lourds et d'autocars, la perception du danger aux abords d'un passage à niveau commence à être mieux comprise par les acteurs de la sécurité routière. Cela permet d'identifier les facteurs susceptibles d'inciter à la responsabilisation et de connaître leurs préférences sur les messages de sécurité à diffuser.

Il a été observé que l'absence de conscience du danger, l'impatience, le sentiment d'impunité ou encore la non connaissance des règles de sécurité constituaient autant de facteurs pouvant expliquer les comportements à risque des usagers.

Concernant les messages de sécurité susceptibles de les interpeller, les usagers ont souligné qu'ils seraient plus réceptifs à un discours de sensibilisation pédagogique ancré dans la réalité.

Sur la base de ces enseignements, la campagne est marquée par une nouvelle signature fédératrice, pré-testée et plébiscitée par les usagers : « **Sur les rails le danger est plus rapide que vous** ». En effet, l'un des comportements dangereux aux abords d'un passage à niveau est lié à la méconnaissance principale des usagers qui franchissent en infraction : la vitesse du train et sa masse ne permet pas au train de s'arrêter !

L'opération est déployée dans toute la France à travers la tenue de nombreux événements :

- ❖ **Des échanges directs avec les automobilistes, piétons, cyclistes et motocyclistes** sur une dizaine de passages à niveau, menés par les agents de la sécurité routière sur la base d'un questionnaire détaillé. Le contenu de ces échanges et les réponses apportées par les automobilistes permettront de mesurer leur niveau de connaissance en matière de sécurité routière et leur perception du danger. Parallèlement, des nouveaux messages de sécurité conçus avec des groupes d'usagers sont testés auprès des usagers. Ces derniers ont l'opportunité de proposer les messages susceptibles d'interpeller ceux qui prennent des risques.
- ❖ **La reconstitution de passages à niveau mobiles**, qui s'invitent dans des centres villes pour aller à la rencontre du public et les sensibiliser aux enjeux de sécurité routière (voir site).
- ❖ **La tenue de performances créatives et artistiques** renforce le sens de l'opération.

b. L'appel a contribution du 24 septembre au 11 octobre 2013

Un appel à contribution est lancé à l'attention des internautes sur Twitter et Facebook.

Du 24 septembre au 11 octobre 2013, ils peuvent partager leurs témoignages et expériences, commenter l'opération, évaluer leur niveau de connaissance du sujet via un quizz Facebook et un questionnaire en ligne sur le site Internet www.securite-passageaniveau.fr.

Les citoyens connectés peuvent proposer des messages de sécurité qui inciteraient ceux qui prennent des risques à respecter les règles de sécurité routière, via le **Hashtag Twitter dédié #SRPN** ainsi que **sur la page Facebook de l'opération**.

La campagne sur les réseaux sociaux accentue son aspect contributif et engageant, notamment pour définir les messages qui changeront les comportements aux passages à niveau. La participation des internautes favorise le recueil de nouvelles données et de nouveaux enseignements qui enrichissent la réflexion sur la prévention et les études déjà menées par RFF et l'Etat sur la politique de sécurité autour des passages à niveau.

Le site Internet www.securite-passageaniveau.fr constitue une ressource d'informations et de conseils pratiques en matière de sécurité routière. Il propose de nombreuses rubriques pour connaître les bons réflexes, comprendre les enjeux liés aux dangers routiers, télécharger le questionnaire pour participer à l'opération ou encore tout savoir sur la nouvelle campagne.

c. Les rendez-vous « sur le terrain »

Pour la 6^e année consécutive, des actions de sensibilisation ont lieu sur l'ensemble du territoire. Elles sont organisées par Réseau Ferré de France avec le soutien de la Police, de la Gendarmerie, des collectivités territoriales, de la SNCF et de l'Association de la Prévention Routière sur les passages à niveau qui participent à l'opération « *Objectif Vigilance* ».

- ❖ Limay en Ile-de-France, PN16
- ❖ Dettwiller en Alsace, PN31
- ❖ Rion des Landes en Aquitaine, PN72
- ❖ La Chapelle Saint Aubin dans les Pays de la Loire, PN110
- ❖ Langeais dans le Centre Limousin, PN196
- ❖ Rouen en haute et Basse Normandie, PN2
- ❖ Pont Saint Esprit dans le Languedoc Roussillon, PN18
- ❖ Rodez en Midi-Pyrénées, PN195
- ❖ Haubourdin dans le Nord Pas de Calais, PN15
- ❖ Aix les Bains en Rhône Alpes, PN15

Des actions de sensibilisation autour de passages à niveau reconstitués se déroulent en ville, à Marseille (le 29 septembre) et Chalon-sur-Saône.

3. UN ENJEU DE MOBILISATION

FOCUS 1 : Tout savoir sur les passages à niveau

Les passages à niveau font partie de la vie quotidienne des Français. En effet, le réseau ferré national compte **18 055 passages à niveau, dont un peu moins de 15 000 passages à niveau publics** ouverts à la circulation des trains, des véhicules, des piétons et des cyclos.

Chaque jour, les passages à niveau en France sont traversés en moyenne par **16 millions de véhicules et près de 450 000 fermetures ont lieu pour le passage de trains.**

Parmi les passages à niveau publics pour voiture, 10 869 sont équipés de feux et de barrières automatiques et 3 705 sans barrière.

Mais les passages à niveau ne sont pas des carrefours comme les autres :

- ❖ un train roule vite : jusqu'à 160 km/h, même en ville ;
- ❖ il est très lourd : 1 500 tonnes, voire plus ;
- ❖ il n'a pas le temps de s'arrêter même si le conducteur voit un obstacle : à 90 km/h, un train met 800 mètres pour s'arrêter, quand une voiture met 70 mètres.

Une collision entre un train et une voiture est mortelle pour l'automobiliste pratiquement une fois sur deux. En comparaison, 5 % des accidents de la route sont mortels.

Les passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national

En 2005, **364 passages à niveau étaient inscrits au programme de sécurisation national** (importante circulation journalière de trains et de véhicules au passage à niveau). Il en restait 174 en 2012. 4 ont été supprimés en 2013.

Une centaine de projets (études ou travaux) de suppression de passages à niveau par création d'ouvrages dénivelés sont en cours depuis fin 2011. La suppression s'effectue soit par construction d'un pont ou d'un souterrain, soit par l'aménagement et le détour de la circulation routière. Une suppression aboutit grâce à une concertation locale, avec le gestionnaire routier, les collectivités et les usagers et riverains.

Causes et conséquences des accidents aux passages à niveau

99% des accidents aux passages à niveau sont dus à des comportements à risque des usagers de la route : vitesse d'approche excessive, impatience, non-respect de la signalisation, franchissement en chicane, baisse de vigilance, non connaissance de la sanction en cas de non-respect de l'arrêt au passage à niveau...

30 % à 50 % des fermetures de passages à niveau voient un usager de la route passer en infraction. En 2012, on dénote 130 collisions dont 33 tués et 10 blessés graves.

Les accidents aux passages à niveau ont **donc des impacts lourds de conséquences tant sur la sécurité des usagers que sur la fluidité de la circulation ferroviaire et l'intégrité des infrastructures.**

FOCUS 2 : Les actions de RFF et de ses partenaires

La sécurité des passages à niveau constitue ainsi un sujet de mobilisation non seulement pour le gestionnaire des infrastructures, mais aussi pour les collectivités et plus largement les citoyens. RFF mène depuis de nombreuses années avec ses partenaires une politique volontariste et active de sécurisation des passages à niveau pour réduire le nombre d'accidents et de personnes tuées basé sur trois principes : **prévention, sanction et modernisation (suppression)**.

En 2012, **25 millions d'euros** ont été engagés par l'État, RFF et les collectivités territoriales pour supprimer ou améliorer les passages à niveau, tandis que **45 millions d'euros devraient être investis en 2013**.

De même, 30 passages à niveau ont été supprimés en 2012 et la quasi-totalité des passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national sont équipés de feux clignotants à diodes qui sont plus visible que les anciens.

Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des 7 actions de la politique d'amélioration de la sécurité engagée par RFF :

1/ Supprimer les passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national (qui concentrent une grande partie des accidents) en construisant un ouvrage dénivelé (pont ou souterrain sur ou sous la voie ferrée).

2/ Améliorer la sécurité des passages à niveau ayant des incidents répétés, après diagnostic avec le gestionnaire routier, essentiellement en cherchant à modifier le comportement des usagers (empêcher les passages en chicane avec un îlot séparateur de sens, réduire la vitesse d'approche, améliorer la visibilité en ajoutant un feu à diodes sur potence, panneaux à messages variables, etc.). RFF a contribué à la rédaction d'une note et d'une grille de diagnostic SETRA sur les solutions à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité aux passages à niveau (en 2008).

3/ Supprimer les « petits » passages à niveau (avec des trafics faibles) en créant une route de déviation sur un ouvrage déjà existant.

4/ Faire de la prévention pour rappeler les règles de bonne conduite à respecter (journée grand public de prévention sur des passages à niveau avec les forces de l'ordre, la DSCR, la Prévention Routière, etc.).

5/ Développer la sanction par le biais du contrôle sanction automatique (premier « radar » de franchissement installés en 2012 sur le PN19 de Jonches/Auxerre, dans l'Yonne) et de radars vitesse. 41 radars aux abords des passages à niveau ont été mis en place.

6/ Expérimenter de nouveaux équipements et dispositifs pour améliorer la sécurité dans le cadre de l'Instance Nationale Passage à niveau (avec la DGITM, DSCR, SETRA, SNCF, collectivités, l'IFSTAR,...).

7/ Ne pas créer de passage à niveau

Ces efforts ont permis sur ces dix dernières années une baisse très significative des accidents avec **deux fois moins de tués** et une **baisse de 40 % du nombre d'accidents**.

LES INNOVATIONS EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

L'Instance nationale pour l'amélioration de la sécurité des passages à niveau, présidée par Dominique Lebrun, mène depuis 1998 des études de comportement et des expérimentations de nouveaux équipements.

Plusieurs expérimentations ont été concluantes. Par exemple :

- ❖ L'îlot séparateur de chaussées a permis de réduire le nombre d'infractions de type passages en chicane, et également de réduire la vitesse d'approche des usagers de la route ;
- ❖ Le feu à diodes sur une potence a permis d'améliorer la visibilité des feux notamment sur les routes avec des circulations importantes de poids lourds.
- ❖ Le panneau à messages variables installé environ 300 mètres avant le passage à niveau a permis de réduire les vitesses d'approche des usagers de la route par une meilleure anticipation du freinage ;
- ❖ Le radar de franchissement installé par la DSCR a permis de réduire fortement le nombre d'infractions et donc les risques d'accidents.
- ❖ 23 passages à niveau sont équipés de radars de vitesse. Toutes ces expérimentations concluantes sont en cours de déploiement par Réseau Ferré de France et la DSCR avec les gestionnaires routiers, certains équipements se retrouvent parmi les 10 passages à niveau de l'opération de prévention du 24 septembre (voir les 3 exemples ci-après).

FOCUS 3 : Les règles de sécurité à respecter

Traverser nos voies ferrées, encadrées par un passage à niveau, n'est pas dangereux à condition d'être prudent. En voiture, en camion, en deux-roues, à pieds, à un passage à niveau, le respect strict du code de la route et de la signalisation est vital.

À l'approche d'un passage à niveau ralentissez. Ces panneaux se trouvent 150 mètres avant le passage à niveau, ralentissez à la vue de ces panneaux.

Pour les passages à niveau avec barrières et feux: S'arrêter au feu rouge clignotant, même si les barrières ne sont pas encore baissées : un train peut passer 25 secondes après le début du signal et ne peut pas s'arrêter.

Pour les passages à niveau à Croix de Saint-André avec un Stop: Marquer l'arrêt au stop et vérifier que la voie est libre et qu'il n'y a pas de train des 2 côtés.

Pour les passages à niveau à Croix de Saint-André sans Stop: Ralentir à l'abord de la signalisation et du passage à niveau et franchir le passage seulement si les voies sont libres dans les deux sens.

Ne s'engager au croisement d'un passage à niveau que si le conducteur est capable de le traverser sans risque de s'immobiliser et de s'arrêter au milieu.

Une fois le véhicule engagé, si une barrière se ferme, ne pas hésiter pour se dégager, à la briser avec le véhicule. Elle est conçue pour cela.

En cas de problème sur le passage à niveau : Evacuer la voiture si elle est bloquée sur le passage à niveau, ne pas hésiter à utiliser le téléphone installé de part et d'autre des passages à niveau automatiques ou pour les passages à niveau non équipés de téléphone, composer le numéro SNCF indiqué au passage à niveau.

FOCUS 4 : Les radars de franchissement des passages à niveau

Le principe du radar

Les radars passage à niveau sont installés sur les passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national dont les critères sont définis en lien avec Réseau Ferré de France et la SNCF.

Le radar de franchissement verbalise automatiquement les usagers de la route qui ne respectent pas l'arrêt au feu rouge clignotant du passage à niveau.

Le montant de l'infraction est de **135 euros avec une perte de 4 points**, comme pour les feux tricolores.

Déploiement

L'expérimentation menée en 2010 et 2011 sur deux passages à niveau équipés a induit une baisse de plus de 60% des infractions sur ces sites.

On recense **41 radars passage à niveau déployés au 1er septembre 2013**.

Descriptif technique

Le système fonctionne à l'aide de boucles électromagnétiques (4 par sens de circulation) implantées dans le sol de part et d'autre de la ligne d'effet du feu matérialisée sur le sol en traits pointillés. Ces boucles sont actives lorsque le signal est allumé et détectent le passage des véhicules.

Ces derniers sont flashés, par un appareil de prise de vue placé en amont, une première fois au début du franchissement de la ligne, et une seconde fois lorsqu'ils ont poursuivi leur course sur le passage à niveau, que ce soit sur leur voie (passage direct) ou sur la voie adjacente (passage en contournement des barrières).

Le dispositif de contrôle est sensiblement le même que celui qui contrôle le franchissement de feux rouges, la différence essentielle venant de la signalisation rouge clignotante (feu R24) au niveau d'un passage à niveau. Cette dernière a donc été complétée d'un troisième feu R24 fonctionnant en alternance, afin que chaque cliché d'infraction puisse mettre en évidence le signal rouge allumé.

Par ailleurs, afin de permettre aux usagers de s'arrêter en toute sécurité pour respecter la signalisation clignotante, un délai de sécurité, analogue au feu orange pour les feux tricolores est paramétré sur les équipements. Ce délai est de 3 secondes en agglomération, et de 5 secondes hors agglomération. Ce n'est qu'au-delà de ce délai que les franchissements illicites déclencheront le flash du radar.

FOCUS 5 : Témoignages d'élus mobilisés en faveur de la sécurité routière aux passages à niveau

Eric ROULOT, Maire de Limay

Quelle est la situation particulière du passage à niveau de Limay ?

Le passage à niveau n°16 se trouve dans le quartier de la gare. Il est situé entre une zone d'emploi et une zone urbaine, à proximité de nombreux commerces de la ville. Il se trouve ainsi sur une route très fréquentée et est franchi quotidiennement par 3 989 véhicules, 82 trains et de nombreux piétons. Compte tenu de son emplacement, ce passage à niveau est très dangereux pour la population si des règles de sécurité routière ne sont pas respectées. Ce site a connu un accident mortel ayant pour conséquence la mort d'un enfant en 2011.

Quelles actions de sécurité et de prévention avez-vous mises en place ?

L'accident mortel de 2011 est un drame qui a suscité une profonde vague d'émotion chez l'ensemble de nos citoyens et qui reste encore présent dans tous nos esprits. Des journées spécifiques de prévention sont organisées chaque année dans les écoles, notamment dans le cadre du « permis piéton ». Aujourd'hui, la suppression du passage à niveau constitue une question de priorité en faveur de l'amélioration de la sécurité des citoyens de Limay. Des travaux de suppression sont prévus en 2014 et devraient s'achever en 2016. Le quartier de la gare fait l'objet d'un projet de réaménagement qui tiendra compte de cette suppression par l'enfouissement des voies. Nous conjuguerons ces travaux par la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation auprès de tous les usagers de la route qui franchissent ce passage à niveau.

Vous participez à l'opération « Objectif Vigilance », la Journée nationale de sécurité routière aux passages à niveau. Qu'attendez-vous de cette journée ?

Nous sommes fiers d'accueillir et de participer à cette nouvelle journée de sensibilisation. Le danger aux abords d'un passage à niveau est sous-estimé par les usagers. C'est pourquoi la prévention et le rappel des règles sont si importants. Nous sommes convaincus que l'implication de tous les citoyens au sein d'une démarche de co-construction constitue l'une des clefs à la conduite du changement des comportements à risque face aux dangers routiers aux abords des passages à niveau. Nous espérons que cette opération sera riche en enseignements et que les contributions des usagers seront nombreuses pour permettre d'éviter de revivre des drames comme celui que nous avons connu en 2011.

Jean-Louis DESTANS, Président du Conseil général de l'Eure

Comment est née cette volonté d'initier des travaux de suppression du passage à niveau de Notre Dame la Garenne?

Implanté sur la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre, le passage à niveau 27, même s'il n'a jamais été le théâtre d'accidents graves, a connu des situations potentiellement dangereuses, du fait que les poids lourds se croisaient difficilement au moment de traverser les voies ferrées. Situé de surcroît sur une section de ligne à 4 voies fréquentée par environ 155 trains par jour à 160 km/h, ce passage à niveau était répertorié sur la liste nationale des passages dits préoccupants. Cette situation a conduit Réseau Ferré de France, le Département de l'Eure, l'Etat et la Région Haute-Normandie à agir pour la sécurité des automobilistes en supprimant ce passage à niveau et construire un pont-route de 60 mètres au-dessus des 6 voies. Le coût total du chantier, sur emprises ferroviaires et routières, a été de 5,85 millions d'Euros financés à 32% par Réseau Ferré de France, 29% par le Département de l'Eure, 23% par l'Etat et 16% par la Région.

Quelle organisation a-t-il été nécessaire de mettre en place?

Si les travaux ont débuté en avril 2010 pour s'achever en avril 2011, la préparation du chantier a débuté bien en amont (dès 2006), notamment pour planifier la déviation routière et les interruptions du trafic ferroviaire sur cette ligne très fréquentée. En effet, compte tenu du trafic ferroviaire, certains travaux ont nécessité une réalisation de nuit et le week-end et pour être effectués en toute sécurité et perturber le moins possible la circulation des trains de voyageurs et de marchandises. Tout a été mis en œuvre pour limiter les perturbations pour les riverains. La phase la plus spectaculaire du chantier a été bien sûr l'installation du pont-route dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 septembre 2010.

Quels sont les résultats obtenus?

A l'issue des travaux, un bilan positif de l'opération a été réalisé. Depuis la mise en service de l'ouvrage à l'été 2011, le passage à niveau est fermé. Les usagers se sont appropriés le nouvel équipement mis en place et aucun accident n'est à déplorer.

TROIS EXEMPLES DE PASSAGES À NIVEAU AMÉNAGÉS

Passage à niveau 141 de Hondeghem dans le Nord :

Situé sur la ligne ferroviaire de Arras à Dunkerque (97 trains par jour à 160 km/h) et sur la RD 161 (5 000 véhicules par jour).

32 accidents ont été relevés sur 10 ans, dont 31 bris de barrières et une collision entre un véhicule routier et un train.

Un diagnostic de sécurité a été fait par le Conseil Général du Nord et RFF en 2009. Puis une convention cadre sur l'amélioration de la sécurité des passages à niveau sur RD a été signée par l'Etat, le Conseil Général du Nord et RFF en 2010. Cette convention est la déclinaison au niveau du département de la charte signée en 2009 par l'Etat, l'Association des Départements de France et RFF.

Ce passage à niveau est le premier du département amélioré dans le cadre de la nouvelle convention.

Des travaux conséquents ont été réalisés :

- ❖ Reprise du tracé de la route pour faciliter le franchissement (les courbes en S ont été redressées) ;
- ❖ Aménagement d'une bande cyclable de part et d'autre de la chaussée ;
- ❖ Installation d'un îlot séparateur de chaussée pour éviter les passages en chicane ;
- ❖ Mise en place d'un enrobé spécial sur la chaussée pour augmenter l'adhérence et réduire les distances de freinage ;
- ❖ Ajouts de feux sur potence pour améliorer la visibilité ; *et enfin*
- ❖ Installation par la DSCR de deux « radars » de franchissement de passage à niveau.

Zoom sur le radar de franchissement :

Ce nouveau radar a été expérimenté de mi 2010 à mi 2012. Les résultats de l'expérimentation sont concluants. Le nombre d'infractions, donc le risque d'accidents, a baissé de façon significative. Depuis son homologation, il sanctionne automatiquement les usagers de la route qui « grillent » les feux rouges clignotants du passage à niveau : 4 points, 135 euros.

Passage à niveau 19 d'Auxerre dans l'Yonne :

Situé sur la ligne ferroviaire de Laroche à Cosne (38 trains par jour à 120 km/h) et sur la RN 77 (15 000 véhicules par jour dont 12% de poids lourds). 20 accidents ont été relevés sur 10 ans, dont 2 collisions entre un véhicule routier et un train. Le dernier accident de décembre 2010 était une collision entre un car scolaire et un TER faisant 2 blessés graves et 20 blessés légers.

Un diagnostic de sécurité a été fait en 2008 par la Direction Interdépartementale des Routes et RFF.

Une convention de financement pour engager le traitement des 17 PN inscrits au programme de sécurisation national sur RN a été signée par l'Etat et RFF en 2008. Des études préliminaires de suppression et d'amélioration ont ainsi été menées sur ce passage à niveau.

En attendant la suppression, des améliorations ont été mises en œuvre dès 2011 :

- Installation de feux rouges clignotants à diodes pour améliorer la visibilité ;
- Mise en place d'un feu d'alerte jaune clignotant sur les panneaux de signalisation avancée lorsque le passage à niveau se ferme afin de prévenir l'usager de la route environ 150 mètres avant le passage à niveau.

De nouvelles actions d'améliorations en 2012 :

- Installation de feux tricolores en amont du passage à niveau pour éviter qu'un bouchon se forme sur le passage à niveau qui est situé à proximité d'un carrefour giratoire (avec un système de boucles électromagnétiques installées dans la chaussée pour détecter la présence des véhicules) ;
- Installation d'un radar de feu de passage à niveau pour éviter les infractions et les passages en chicane. Sanction : 4 points et 135 euros.

Passage à niveau d'Obernai dans le Bas-Rhin :

4 passages à niveau très proches, situés dans une zone agricole de la commune d'Obernai (numéros 31, 32, 33 et 34) sur la ligne ferroviaire de Sélestat à Saverne, et sur des routes communales avec des trafics routiers faibles. Ces 4 passages à niveau étaient équipés de croix de St André (pas de feux ni de barrières) au vu des trafics routiers.

Il existe un projet de piste cyclable le long de la voie ferrée.

Un projet d'amélioration de la sécurité globale a été mis en œuvre sur les 4 passages à niveau, grâce à une démarche partenariale entre la commune d'Obernai et RFF. 3 passages à niveau ont été supprimés, des routes ont été aménagées pour rétablir les circulations routières et les flux ont été concentrés sur un passage niveau qui a été équipés de feux et de barrières automatiques.

**SUR LES RAILS
LE DANGER EST PLUS
RAPIDE QUE VOUS**

JOURNÉE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2013

ANNEXES

SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS

Le passage à niveau de Limay où aura lieu le point presse national

Situé dans les Yvelines à 53 km à l'ouest de Paris, sur une route très fréquentée aux abords d'une gare francilienne, ce passage à niveau est franchi chaque jour par 3989 véhicules et 82 trains.

Ce passage à niveau est sur la liste des passages à niveau inscrits au programme de sécurisation national. Des travaux de suppression sont prévus en 2014 et devraient s'achever en 2016.

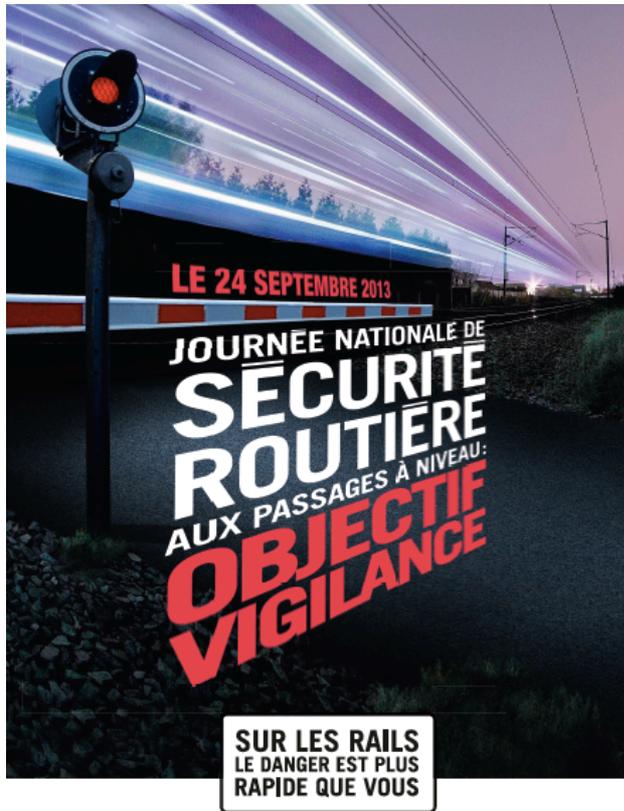
Plan d'accès



SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS

JOURNÉE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2013

LE VISUEL DE LA CAMPAGNE



Le 24 septembre 2013, participez à l'événement organisé par les acteurs de la sécurité routière et ferroviaire. Construisez les messages qui changeront vraiment les comportements aux passages à niveau : www.securite-passageniveau.fr



LE SITE INTERNET www.securite-passageniveau.fr

SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS

LE QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE OBJECTIF VIGILANCE

00:01:20

1 MINUTE 20 SECONDES POUR SAUVER DES VIES

C'est le temps moyen d'attente à un passage à niveau.
C'est le temps qu'il vous faudra pour répondre
au questionnaire suivant. Il nous permettra de mieux vous connaître
et de rendre les messages de sécurité plus efficaces pour
faire changer les comportements.

Participez à cette opération en remplissant ce questionnaire
sur place ou sur le site www.securite-passageaniveau.fr

1/ Lorsque le feu clignote pour signaler la fermeture
de la barrière d'un passage à niveau

- Vous accélérez pour passer avant la fermeture.
- Vous ralentissez et vous vous arrêtez.

2/ Il vous est déjà arrivé de passer en chicane sur un passage
à niveau dont la barrière était baissée :

- Très régulièrement. Je connais bien le passage à niveau : la barrière reste baissée trop longtemps après le passage du train. Je regarde toujours bien à gauche et à droite et je passe.
- Très exceptionnellement, lorsque je suis très pressé. Je regarde toujours bien à gauche et à droite et je passe.
- Jamais. J'attends la levée des barrières.

3/ Vous connaissez la formule « un train peut en cacher un autre ». Que signifie-t-elle exactement :

.....
.....
.....
.....
.....

4/ Parmi ces messages, lequel vous paraît le plus pertinent pour convaincre de respecter les règles de sécurité sur les passages à niveau :

- Si la barrière est baissée, c'est pas juste pour vous embêter : danger.
- Respectez les règles de sécurité.
- Si vous passez en force, le train ne pourra pas vous éviter.

5/ Avez-vous un autre message à nous proposer ?

.....
.....
.....

LES FICHES TECHNIQUES DES PASSAGES A NIVEAUX PARTICIPANTS A L'OPERATION 2013

Dettwiller (67) / PN31

Contexte

- ❖ PN situé en agglomération sur la RD 421
- ❖ Circulation : 145 trains/j et 4 000 véhicules/j
- ❖ Vitesse des trains : 160 km/h
- ❖ Accidentologie : 5 collisions depuis 10 ans (1 mort en 2011)

Travaux / innovations

- ❖ Etude pour mise en place d'un feu rouge routier complémentaire

Rion des Landes (40) / PN72

Contexte

- ❖ Ce passage à niveau est situé sur la RD 41 et fait parti du programme de sécurisation national
- ❖ Circulation : 70 trains / jour et 3700 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 160 km/h
- ❖ Accidentologie : 1 collision et 12 heurts (date à préciser)

Travaux/innovation

- ❖ Installation d'un radar de franchissement en juillet 2013
- ❖ Ajout de feux à diodes

La Chapelle Saint Aubin (72) / PN110

Contexte

- ❖ Ce passage à niveau est situé en agglomération et fait parti du programme de sécurisation national
- ❖ Circulation : 80 trains / jour sur Paris-Brest, 23 trains / jour sur Le Mans-Alençon, 3500 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 130 à 160 km/h
- ❖ Accidentologie : 1 collision en 1996

Travaux/Innovations

- ❖ Installation de portiques de gabarit
- ❖ Installation d'un feu tricolore de gestion des remontées de file
- ❖ Installation de 2 radars de franchissement du PN

Langeais (37) / PN 196

Contexte

- ❖ Ce passage à niveau est situé sur la RD 257
- ❖ Circulation : 73 trains / jour et 6018 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 160 km/h
- ❖ Accidentologie : 4 collisions depuis 10 dont un mort en 2007

Travaux / innovation

- ❖ Ilots séparateurs
- ❖ Ajout de feux sur potences
- ❖ Installation de feux à diodes

Rouen (76) / PN2

Contexte

- ❖ Circulation : 14 trains/jour et 1 600 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 30 km/h
- ❖ Accidentologie : 2 heurts depuis 10 ans

Pont Saint Esprit (30) / PN 18

Contexte

- ❖ Ce passage à niveau est situé sur la RD 6086 et fait parti du programme de sécurisation national
- ❖ Circulation : 73 trains / jour et 12 000 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 140 km/h
- ❖ Accidentologie : 6 collisions depuis 10 ans (2 morts en 2012 et 2 morts en 2008)

Travaux / Innovation

- ❖ Feux à diodes
- ❖ Aménagement piétons
- ❖ Etude de suppression en cours

Rodez (12) / PN 195

Contexte

- ❖ Situé sur la RD 840
- ❖ Circulation : 15 trains / jour et 22 000 véhicules / jour
- ❖ Vitesse des trains : 80 km/h
- ❖ Accidentologie : 2 heurts depuis 10 ans

Travaux / innovations

- ❖ Etude d'amélioration de la sécurité à lancer avec la commune et le conseil général
- ❖ Mises aux normes des trottoirs pour les continuités piétonnes en cours d'étude

Haubourdin (59) / PN15

Contexte

- ❖ Equipé de 4 demi-barrières, ce passage à niveau automatique a la particularité d'être gardé par un le personnel du poste d'aiguillage en journée, sur la tranche horaire 06h00-21h00
- ❖ Circulation : 100 trains/ jour
- ❖ Vitesse des trains : 100 km/h
- ❖ Accidentologie : 5 heurts d'installation ont été recensés sur les dernières années, dont 3 impliquant des camions

Travaux Innovation

- ❖ Etude en cours pour apporter des améliorations routières et ferroviaires

Aix les Bains (73) / PN 16

Contexte

- ❖ Ce passage à niveau situé sur la RD 50 est gardé à pied d'œuvre avec 4 demi-barrières. Il fait parti du programme de sécurisation national
- ❖ Circulation : 3 720 véhicules/ jourset 91 trains / jour
- ❖ Vitesse des trains : 110 km/h
- ❖ Accidentologies : 3 heurts sur les 10 dernières années (accidents mortels impliquant des piétons en 1996, 1998 et 1980)

Travaux/innovation

- ❖ Feux à diodes
- ❖ Radar de franchissement installé en 2013
- ❖ Etude de suppression

SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS

JOURNÉE NATIONALE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU 2013

LES PARTENAIRES DE L'OPERATION 2013

RESEAU FERRE DE FRANCE

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros en 2012, RFF pilote un plan de modernisation du réseau croissant et met en œuvre la politique nationale de déploiement de quatre lignes nouvelles. 700 km de lignes à grande vitesse seront ainsi mises en services d'ici 2017. Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr

LES PARTENAIRES DE L'OPERATION EN FRANCE

Cette journée de prévention est organisée en France avec l'appui :

- ❖ Du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche ;
- ❖ De la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR) ;
- ❖ De l'Instance nationale Passage à Niveau ;
- ❖ De la SNCF ;
- ❖ De l'Association Prévention Routière ;
- ❖ Des collectivités territoriales et avec les Préfectures concernées ;
- ❖ De la Police et la Gendarmerie nationale.

